

Chémery-lès-Faulquemont

COMBAS Violette, Maire déléguée de Chémery, Conseillère communautaire*

Membre : CCAS. Commissions : Affaires financières, Urbanisme-Affaires patrimoniales, Affaires Culturelles et Devoir de Mémoire.

✉ 10 rue de Faulquemont ☎ 03.87.91.59.33



Tous Secteurs

BIANCHIN Bruno, Maire de Faulquemont, Conseiller communautaire**

✉ 54 route de Créhange ☎ 03.87.91.55.97



BONNET Patrick, Conseiller Municipal, Conseiller Communautaire

Membre : CCAS, CAO. Commissions : Affaires Financières, Urbanisme-Affaires patrimoniales, Sport et Vie Associative.

✉ 11 rue de la République ☎ 06.77.51.85.64



SOUCHON Didier, Conseiller Municipal

Commissions : Travaux-Sécurité, Animations-Jeunesse,

✉ 8 rue de Mervans ☎ 06.80.88.87.34



Toutes les informations de ce numéro spécial du Hérisson sont publiques, issues des tracts de campagne, Pages Blanches, internet...

Le but de ce numéro est de vous indiquer les élus du conseil municipal les plus proches de votre lieu de vie.

Mais, pas que. Selon votre demande, vous pouvez faire appel à tous les élus en fonction des commissions auxquelles ils sont rattachés.

Exemple :

Problème de collège ? Madame LOUIS, monsieur PIERSON.

Besoin D'aide sociale ? Mesdames LECLERE, KEMPENICH, COMBAS, BUGOT. Messieurs LABRE, PIERSON, BONNET.

Problème de Sécurité - travaux ? Mesdames KEMPENICH, LECLERE. Messieurs ALBERT, BOULLEE, DUPONT, KOPPERS, LABRE, MILAZZO, SOUCHON.

Problème de réseau téléphonique/fibre ? Monsieur PEZZA.

Problème de réglementation (Stationnement, désordre public...) ? Monsieur DUPONT.

Problème d'insertion ? Monsieur RIOTTE.

Etc. Etc...

Il ne s'agit pas d'aller importuner ces élus à leur domicile, mais de rappeler que contrairement à ce qu'ils prétendent « *Nous ne sommes pas des élus de quartier ou j'ai aussi une vie ...* », ces élus sont à votre service comme moi je le suis depuis plus de 12 ans.

Petit rappel : plus de la moitié d'entre eux, perçoivent chaque mois une indemnité.

Quelques précisions : Ne vous laissez pas impressionner par des titres à rallonge, souvent ce ne sont que des coquilles vides destinées à justifier la perception d'indemnités mensuelles.

*** Perçoit une indemnité mensuelle brute** : Maire : 1954,42€ / Adjoint, maire Chémery : 680,64€ / Conseiller délégué : 340,32€.

Vous noterez que le conseiller délégué KOPPERS perçoit une indemnité supérieure à celle de ses collègues (680,64€ au lieu de 340,32€), que le conseiller délégué RIOTTE perçoit une indemnité inférieure à celle de ses collègues (194,47€ au lieu de 340,32€).

**** Cumule** leur indemnité de conseiller municipal avec une autre indemnité. **Patrick BONNET.**

Le CCAS est composé d'un conseil d'administration. Le CCAS est composée du Maire, de membres élus par le Conseil Municipal (*vous retrouverez leurs coordonnées sur les pages précédentes*) et de membres désignés par le Maire, les voici : Mesdames DEBOLD, KOBLER, LUTZ, THOME et Messieurs METZINGER, MOUSNIER, ROUFF que vous pouvez également contacter dans le cadre de leur fonction au sein de cet organisme.

Légende : **CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale / **CA** : Conseil d'Administration / **CAO** : Bureau D'Adjudication et d'Appel D'Offres.



Directeur de la publication : Patrick Bonnet – ISSN 1968-9837 – Numéro 17 - Dépôt légal Octobre 2020 – Imprimé et distribué par nos soins.
Ne pas jeter sur la voir publique

EDITO : Nous consacrons ce nouveau numéro du Hérisson à vos élus. Il nous paraissait important de rappeler qu'ils sont là pour vous. Depuis 2008, ce genre d'information n'a jamais été diffusé, pourtant il aurait été facile de l'inclure dans une parution du journal communal Initiative.

Devenus adjoints, conseillers municipaux délégués, conseillers municipaux, vos élus sont des personnages publics, public signifiant « *qui concerne le peuple dans son ensemble* ». Mais cette nouvelle équipe semble avoir choisi le diction qui affirme que pour vivre heureux, il faut vivre caché ; ils ne veulent surtout pas que vous les dérangiez, partant du principe qu'en tant que "élus", ils savent ce qui est bon pour vous, bref ils veulent diriger la commune sans vous".

Vous trouverez le mode d'emploi de ce nouveau numéro en fin de page. N'hésitez pas à en user, voire à en abuser.

Quartiers Faulquemont Cité

ALBERT Fabien, Conseiller Municipal

Commissions : Travaux-Sécurité, Sport et Vie Associative.

✉ 14 route de Strasbourg ☎ 03.97.91.55.51



KEMPENICH Béatrice, Adjointe, Conseillère communautaire*

Membre : CCAS, CAO. Commissions : Affaires Financières, Travaux-Sécurité, Affaires Culturelles et Devoir de Mémoire.

✉ 20 rue Descartes



KOPPERS Alain, Conseiller municipal délégué, Conseiller communautaire*

Membre : CAO. Commissions : Affaires Culturelles et Devoir de Mémoire, Travaux-Sécurité, Environnement-Développement Durable, Communication-Enseignement, Sport et Vie Associative.

✉ 2 rue de Lot ☎ 03.87.94.34.75



ROLLIN Sylvie, Conseillère Municipale

Commissions : Affaires Financières, Environnement-Développement Durable.

✉ 32b rue Victor Hugo



SPANNAGEL Evelyne, Adjointe*

Commissions : Communication-Enseignement, Sport et Vie Associative.

✉ 8 rue Racine

